

est le crédit. C'est le facteur le plus important, le plus essentiel dans le développement économique d'un pays. Nous ne croyons pas que cette création de crédit et d'argent doive être laissée entre les mains des banques à charte qui sont des entreprises privées et qu'elles soient les seules à posséder ce privilège. Et les banques à charte créent le crédit, le ministre l'a dit lui-même.

• (10.00 p.m.)

Mais nous ne voudrions pas que cela soit laissé entre les mains de quelques grosses banques à charte, qui s'en servent non pas au profit de l'ensemble de la population, mais pour leurs intérêts propres, pour leur profit.

Par ailleurs, si cette création de crédit était remise sous le «contrôle» ou entre les mains de la Banque du Canada, cette société de la Couronne n'agirait pas par intérêt personnel ou pour le profit de quelques gros financiers capitalistes, mais pour le bien public, pour le profit et l'intérêt de tous et chacun des citoyens canadiens. C'est là la première différence.

Une banque d'État comme la Banque du Canada devrait «contrôler» et régir elle-même la création du crédit en faveur du peuple canadien, alors qu'aujourd'hui, les banques privées, les banques à charte le font à leur profit personnel selon leurs intérêts, selon qu'elles peuvent en retirer des bénéfices. Nous protestons contre cela, parce que la création du crédit est certainement le facteur le plus important de la vie économique du pays.

Deuxièmement, nous avons demandé au gouvernement et au ministre sur quels critères la Banque du Canada et le gouvernement se basent pour déterminer le volume de l'argent en circulation. Inutile de dire que nous n'avons pas été satisfaits des réponses, puisque tout est laissé au hasard, sans direction, et qu'il n'y a rien de réellement scientifique pour décider quel sera le volume d'argent en circulation.

Nous croyons que cela est très important, parce que du volume plus ou moins élevé d'argent en circulation dépendront l'expansion économique du pays, la prospérité du pays et celle de chacun des citoyens canadiens.

Monsieur le président, je regrette que le ministre et le gouvernement n'aient pas voulu prendre en considération ces deux facteurs déterminants dans l'expansion économique du Canada. Nous le regrettons. Nous croyons que le ministre des Finances aurait dû prendre ces suggestions en sérieuse considération, car le but suivi, c'est de permettre à chaque citoyen canadien d'être en mesure de vivre convenablement, honorablement, dignement, avec sa liberté et avec sa sécurité, dans un pays qui est riche à craquer, dans un pays qui

est capable de faire vivre convenablement et honorablement tous et chacun de ceux qui y vivent.

Si le ministre tient absolument à ridiculiser notre système, nous lui demanderons d'en trouver un autre qui réussira à atteindre les objectifs pour lesquels tout système économique doit être constitué, c'est-à-dire permettre aux membres d'une société de vivre dignement, convenablement et honorablement. C'est cela que nous attendons de la vie économique de notre pays. Nous avons eu une occasion, depuis hier,—et ce pour la première fois depuis 12 ans—d'exposer ces idées au gouvernement. Il n'a pas voulu en tenir compte, il n'a pas voulu y donner suite. Nous le regrettons. C'est le peuple canadien, le peuple québécois qui aura à juger de l'attitude du ministre, de la politique gouvernementale dans ce domaine, et le peuple pourra continuer à se poser la question: Pourquoi un pays prospère, si cette prospérité ne se traduit pas dans les faits pour les citoyens du pays qui y vivent? Pourquoi tant de richesses naturelles au Canada si les citoyens canadiens ne sont pas capables d'en profiter et d'y participer? C'est cela que nous voulons atteindre par nos suggestions au ministre des Finances.

Nous regrettons que ces suggestions n'aient pas été entendues, nous laisserons au peuple le soin de juger et le peuple sera capable de juger s'il est normal, logique et raisonnable de vivre pauvrement dans un pays si riche et si prospère. Ce qui pourrait permettre à cette prospérité de se retrouver dans nos maisons canadiennes, ce serait un système économique, un système monétaire adéquat. On ne veut pas rendre adéquat notre système monétaire. On dit au peuple canadien: continuez d'endurer, de manger de la misère, au sein de l'abondance.

Il appartiendra maintenant au peuple canadien de juger le ministre et le gouvernement actuel.

[Traduction]

(L'article est adopté.)

Les articles 2 à 10 inclusivement sont adoptés.

Sur l'article 11—*Agent financier du gouvernement canadien.*

[Français]

M. Latulippe: Monsieur le président, je signale qu'il est dix heures. Nous avons un amendement à proposer à l'article 11. Nous aurons l'avantage de le faire demain et de discuter de cet article.

[M. Grégoire.]